



**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS  
DU CONSERVATOIRE NATIONAL  
DES ARTS ET METIERS**

**Numéro 164**

**publié le 27 juin 2022**

## Table des matières

<b>Décision émanant de l'administration générale (AG)</b> .....	3
• Décision n° 2022-62 AG du 23 juin 2022 portant constitution du comité électoral consultatif pour les élections des représentants des personnels et des élèves au conseil d'administration	4
<b>Décision émanant de la direction des affaires financières (DAF)</b> .....	5
• Décision tarifaire n° 2022 – 32 F du 21 juin 2022 portant modification de la décision n° 2022-14 F du 3 mai 2022 – Cnam Entreprises – Tarifs des actions de formation 2022-2023.....	6
<b>Décisions émanant de la direction nationale de formations (DNF)</b> .....	12
• Note de règlement n° 2022 – 10 DNF du 13 juin 2022 relative aux validations automatiques accordées au titre de la VES pour l'accès en 2 <sup>e</sup> année de DEUST IOSI (informatique d'organisation et systèmes d'information), parcours technicien développement, sécurité et exploitation (DUS0501B et DUS0501A) pour les titulaires du diplôme d'établissement du CNAM BAC+1 labellisé « intégrateur web ou développement et exploitation » .....	13
• Note de règlement n° 2022 – 11 DNF du 10 juin 2022 relative aux validations automatiques accordées au titre de la VES pour l'accès en 2 <sup>e</sup> année de la Licence Droit, économie, gestion mention gestion, parcours Management (LG03603A) pour les titulaires du Diplôme d'établissement BAC+1 labellisé « Formation Supérieure de Spécialisation ».....	14
• Note de règlement n° 2022 – 13 DNF du 21 juin 2022 relative à la validation automatique accordée au titre de la validation d'Études Supérieures (VES) pour le diplôme d'ingénieur spécialité chimie moléculaire et formulation appliquées aux industries chimiques, pharmaceutiques et cosmétiques (CYC8402A) .....	15

## **Décision émanant de l'administration générale (AG)**

**DECISION N° 2022 – 62 AG**  
**portant constitution du comité électoral consultatif pour les élections**  
**des représentants des personnels et des élèves au conseil d'administration**

L'administrateur provisoire du Conservatoire national des arts et métiers,

Vu le Code de l'éducation,

Vu le décret n° 88-413 du 22 avril 1988 modifié relatif au Conservatoire national des arts et métiers,

Vu le règlement intérieur du Cnam, notamment son article 5-1,

**DECIDE :**

**Article 1** – Il est constitué un comité électoral consultatif dans le cadre de l'organisation de l'élection des membres du conseil d'administration au titre de l'année 2022.

**Article 2** – Celui-ci comprend :

**Au titre des membres de droit :**

- Monsieur Alain SARFATI, administrateur provisoire, ou son représentant
- Monsieur Didier BOUQUET, directeur général des services, ou son représentant
- Madame Virginie VIGNERON, directrice des ressources humaines, ou son représentant
- Monsieur Marc GHEZA, directeur des affaires générales, ou son représentant

**Au titre des membres représentants des personnels et des élèves :**

- Madame Ghislaine CHARTRON, représentante des personnels enseignants
- Monsieur Samy REMITA, représentant des personnels enseignants
- Madame Thérèse REBIERE, représentante des personnels enseignants
- Monsieur Philippe AUGER, représentant des personnels BIATSS
- Madame Sofia FOUGHALI, représentante des personnels BIATSS
- Monsieur Gilles DEBRUYNE, représentant des personnels BIATSS
- Madame Clémence SUBILEAU, représentante des élèves
- Madame Nour-el-YELLAS, représentante des élèves
- Monsieur Mohamed MILOUD, représentant des élèves

**Article 3** - En cas d'empêchement définitif d'un membre de droit, celui-ci est remplacé d'office par toute personne lui succédant dans ses fonctions, à titre temporaire ou provisoire.

**Article 4** – Le directeur général des services, ou son équivalent, et le directeur des affaires générales sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Paris, le 23 juin 2022

Pour l'administrateur provisoire  
et par délégation

**Didier BOUQUET**  
Directeur général des services

L'administrateur provisoire

Alain SARFATI

Diffusion :

- Les membres du comité électoral consultatif

**Décision émanant de la direction des affaires financières  
(DAF)**

**DECISION TARIFAIRE N° 22-32 F**  
**Portant modification de la décision n° 22-14 F du 3 mai 2022**  
**Cnam Entreprises**  
**Tarifs des actions de formation 2022-2023**

L'administrateur provisoire du Conservatoire national des arts et métiers,  
 Vu le Code du travail ;  
 Vu le Code de l'éducation ;  
 Vu le décret n° 88-413 du 22 avril 1988 modifié relatif au Cnam ;  
 Vu le règlement intérieur du Cnam ;  
 Vu le décret n° 2012-1246 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;  
 Vu l'arrêté du 18 mars 2022 portant nomination de l'administrateur provisoire du Cnam ;  
 Vu la délibération du Conseil d'administration du Cnam en date du 13 mars 2019, approuvant la délégation de pouvoir du Conseil d'administration à l'Administrateur général, notamment en matière tarifaire ;  
 Vu la délibération du Conseil d'administration du Cnam en date du 25 juin 2020 relative à la politique tarifaire de l'établissement ;  
 Vu la délibération du Conseil d'administration du Cnam en date du 8 juillet 2021 relative à la politique d'exonération ;  
 Vu la décision n° 22-14 F du 3 mai 2022 portant tarification des actions de formation 2022-2023 au Cnam Entreprises ;

**Décide :**

**Article 1 :** A l'annexe de la décision susvisée, les lignes suivantes :

EPN	Type	Code	Intitulé formation	Heures de cours	Jours	Tarif	Tarif CPF	Tarif individuel
CLE	BDO	ANG200	Parcours d'apprentissage personnalisé en anglais	40	6	2 000 €		1 000,00 €
12	BDO	EGS102	Environnement législatif, économique et politique des établissements sanitaires et sociaux	38,5	5,5	1 348 €		674,00 €
12	BDO	LP11502A	Licence professionnelle Droit, économie, gestion mention management et gestion des organisations parcours Gestion des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux	404	54	8 000 €	6 400,00 €	4 000,00 €
13	BDO	MR142B20	Concepts et méthodes pour l'analyse ergonomique du travail	8	53	10 688 €	5 950,00 €	5 344,00 €
7	Offre locale	FCCH03	Photochimie/Photocatalyse appliquée à la synthèse organique : Fonctionnalisation de dérivés aromatiques et hétéroaromatiques	7	2	980 €		490,00 €

4	Offre locale	FCFB01	La fabrication additive pour les matériaux polymères et métalliques	21	3	1 680 €		840,00 €
13	BDO	FAD130	Accompagnement des parcours de formation et de transition	42	7	1470 €		735,00 €

sont remplacées par les lignes suivantes :

EPN	Type	Code	Intitulé formation	Heures de cours	Jours	Tarif	Tarif CPF	Tarif individuel
CLE	BDO	ANG200	Parcours d'apprentissage personnalisé en anglais	36	6	2 000 €		1 000,00 €
12	BDO	EGS102	Environnement législatif, économique et politique des établissements sanitaires et sociaux	39,5	5,5	1 348 €		674,00 €
12	BDO	LP11502A	Licence professionnelle Droit, économie, gestion mention management et gestion des organisations parcours Gestion des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux	405	54	8 000 €	6 400,00 €	4 000,00 €
13	BDO	MR142B20	Concepts et méthodes pour l'analyse ergonomique du travail	317,5	53	10 688 €	5 950,00 €	5 344,00 €
7	Offre locale	FCCH03	Photochimie/Photocatalyse appliquée à la synthèse organique : Fonctionnalisation de dérivés aromatiques et hétéroaromatiques	7	2	976 €		488,00 €
4	Offre locale	FCFB01	La fabrication additive pour les matériaux polymères et métalliques	20	3	1 680 €		840,00 €
13	BDO	FAD130	Accompagnement des parcours de formation et de transition	48	7	1470 €		735,00 €

A la même annexe sont ajoutées les lignes suivantes :

EPN	Type	Code	Intitulé formation	Heures de cours	Jours	Tarif	Tarif CPF	Tarif individuel
CLE	BDO	ANG320	Anglais professionnel	31,5	4,5	1 800 €		900,00 €
13	BDO	AST232	Sociologie des discriminations	20	3	700 €		350,00 €
13	BDO	AST233	Discrimination et psychologie sociocognitive	20	3	700 €		350,00 €
13	BDO	CPN9800A	Titre RNCP Niveau II Responsable de projets de formation	558	76	8 200 €	5 950,00 €	4 100,00 €
9	BDO	CS4900A	Certificat de spécialisation - Contrôle interne et gestion des risques, conformité dans le secteur Banque-Assurance	160	20	6 000 €		3 000,00 €
14	BDO	CS5300A	Certificat de spécialisation - Chargé de diversité	80	12	2 450 €		1 225,00 €
14	BDO	DRS210	Droit et discriminations : agir contre les discriminations	20	3	700 €		350,00 €
16	BDO	FPG225	Gestion de la diversité en ressources humaines	20	3	700 €		350,00 €
4	Offre locale	FCAS10	Brasage sous vide	14	2	1 260 €		630,00 €
7	Offre locale	FCCH01	Formation pratique aux flux continu	14	2	976 €		488,00 €
16	Offre locale	FCEP01	Faciliter la transformation des organisations	49	6	3 600 €		1 800,00 €
4	Offre locale	FCMA01	Les matériaux – Propriétés et usages	12	2	1 080 €		540,00 €
4	Offre locale	FCMA02	Matériaux isolant et super-isolant thermique	11	2	990 €		495,00 €
4	Offre locale	FCMA03	Matériaux de l'ingénierie énergétique	24	3,5	2 160 €		1 080,00 €



EPN	Type	Code	Intitulé formation	Heures de cours	Jours	Tarif	Tarif CPF	Tarif individuel
13	Offre locale	FCMC01	Conduite de dispositifs de médiation singulière (la formation de coach professionnel au Cnam)	70	10	2 808 €		1 404,00 €
13	Offre locale	FCMC03	Approfondissement des pratiques de médiation singulière	70	10	2 450 €		1 225,00 €
4	Offre locale	FCMC11	Introduction aux essais de fatigue	24	4	1 920 €		960,00 €
4	Offre locale	FCMC12	Fatigue des pièces mécaniques et des structures métalliques	30	5	2 332 €		1 166,00 €
13	Offre locale	FCMC21	La remédiation cognitive : les approches et les outils	21	3	1 050 €		525,00 €
4	Offre locale	FCMF01	Titane et ses alliages	20	3	1 800 €		900,00 €
4	Offre locale	FCMF06	Mise en œuvre des aciers inoxydables	16	3	1 120 €		560,00 €
4	Offre locale	FCMG01	Initiation aux matériaux métalliques	21	3,5	1 260 €		630,00 €
4	Offre locale	FCMG04	Aspects microscopiques et macroscopiques du comportement mécanique des métaux	30	5	2 400 €		1 200,00 €
4	Offre locale	FCMP01	Élaboration et caractérisation des poudres métalliques	14	2	1 426 €		713,00 €
4	Offre locale	FCMP02	Compaction et frittage de poudres métalliques	14	2	1 426 €		713,00 €
4	Offre locale	FCMS04	Corrosion électrochimique des métaux	24	4	1 920 €		960,00 €
4	Offre locale	FCMS06	Oxydation et corrosion à haute température	20	3	1 400 €		700,00 €
4	Offre locale	FCMS08	Revêtements et traitements de surface des métaux : principaux procédés de lutte contre la corrosion	35	6	2 494 €		1 247,00 €
4	Offre locale	FCMS18	Comment traiter un problème de corrosion : sélection des matériaux, analyses d'avaries, études de cas	30	4,5	2 090 €		1 045,00 €

EPN	Type	Code	Intitulé formation	Heures de cours	Jours	Tarif	Tarif CPF	Tarif individuel
4	Offre locale	FCMS23	Initiation à la corrosion des matériaux métalliques	16	2,5	1 320 €		660,00 €
4	Offre locale	FCMT01	Traitement thermique des aciers	19	3	1 520 €		760,00 €
1	Offre locale	FCNU01	Simulation d'interventions en milieu nucléaire "tronc commun"	21	3	2 100 €		1 050,00 €
4	Offre locale	FCPL06	Vieillessement des matières plastiques	24	4	1 920 €		960,00 €
4	Offre locale	FCPL07	Caractérisations mécanique et rhéologique des polymères	20	3	1 600 €		800,00 €
4	Offre locale	FCRM03	Bases de la résistance des matériaux	30	5	2 700 €		1 350,00 €
7	Offre locale	FCRP01	Managers : prévenir, détecter, gérer les risques psycho-sociaux (stress, burn-out...)	7	1	700 €		350,00 €
13	BDO	FAD111	Analyse du travail et ingénierie de la formation professionnelle	48	6	1 470 €		735,00 €
13	BDO	FAD117	La construction des données en sciences humaines	36	7	1 470 €		735,00 €
13	BDO	FAD110	Conception et conduite de projets de formation ou d'orientation	48	5	1 120 €		560,00 €
13	BDO	FAD118	Conception et pilotage d'une action de formation	36	6	1 470 €		735,00 €
13	BDO	FAD142	Acteurs, instances et aspects juridiques et financiers de la formation	48	6	1 470 €		735,00 €
13	BDO	FAD114	Développement des compétences en situation de travail	42	6	1 470 €		735,00 €
13	BDO	FAD141	Analyse et conception de référentiels et de certifications	35	6	1 470 €		735,00 €

EPN	Type	Code	Intitulé formation	Heures de cours	Jours	Tarif	Tarif CPF	Tarif individuel
13	BDO	FAD140	Analyser et évaluer les pratiques pédagogiques	42	7	1470 €		735,00 €
13	BDO	FAD106	Animation, gestion, évaluation d'une séquence pédagogique	42	7	1470 €		735,00 €
13	BDO	FAD131	Outils, usages et pratiques du numérique en pédagogie	49	7	1488 €		744,00 €
13	BDO	FAD132	Analyser les cadres institutionnels et réglementaires de la conception de parcours	36	6	1470 €		735,00 €
13	BDO	FAD108	Analyser les cadres institutionnels et réglementaires de la conception de parcours	48	7	1260 €		630,00 €
13	BDO	CC13100A	Concepteur et animateur de séquences pédagogiques multimodales	133	22	4460 €	3450 €	2230,00 €

*(le reste sans changement)*

## Article 2 – Validité de la présente décision

L'administrateur provisoire et l'agent comptable sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision publiée au recueil des actes administratifs du Cnam.

Fait à Paris, le 21 JUIN 2022

Pour l'administrateur provisoire  
et par délégation

**Didier BOUQUET**  
Directeur général des services

**Décisions émanant de la direction nationale de formations  
(DNF)**

**NOTE DE REGLEMENT N°2022-10/DNF**

Relatives aux validations automatiques accordées au titre de la VES pour l'accès en 2<sup>e</sup> année de DEUST IOSI (Informatique d'organisation et systèmes d'information), parcours Technicien développement, sécurité et exploitation (DUS0501B et DUS0501A) pour les titulaires du diplôme d'établissement du CNAM BAC+1 labellisé « Formation Supérieure de Spécialisation » avec une spécialité « intégrateur web ou développement et exploitation »

**Le diplôme d'établissement du CNAM « BAC+1 » labellisé « Formation Supérieure de Spécialisation »**, accrédité par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, s'inscrit dans les certifications de premier cycle du CNAM et dans une double démarche active d'appui au projet initial d'aide à l'orientation professionnelle et d'approfondissement des compétences.

La validation du diplôme BAC+1 labellisé « formation supérieure de spécialisation », avec une spécialité intégrateur web ou développement et exploitation, permet de valider l'accès direct à la 2<sup>e</sup> année de formation de la licence LG03603A.

Conformément à la note de règlement 2022-08/DNF, le candidat concerné doit formuler sa demande de validation automatisée d'accès au moyen du dossier VES via la jurisprudence.

**Fait à Paris, le 13 juin 2022**

Pour l'Administrateur provisoire empêché et par délégation,  
La Directrice nationale des formations



Ariane FREHEL

**Le conservatoire national des arts et métiers**

292, rue Saint-Martin 75141 Paris Cedex 03  
Case courrier 4DNF01  
tel 01 40 27 28 23 fax 01 40 27 28 29

**NOTE DE REGLEMENT N°2022-11/DNF**

Relative aux validations automatiques accordées au titre de la VES  
pour l'accès à la 2<sup>e</sup> année de la Licence Droit, économie, gestion mention gestion,  
parcours Management (LG03603A) pour les titulaires du Diplôme d'établissement BAC+1  
labellisé « Formation Supérieure de Spécialisation »

**Le diplôme d'établissement du CNAM « BAC+1 » labellisé « Formation Supérieure de Spécialisation »** accrédité par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation s'inscrit dans les certifications de premier cycle du CNAM et dans une double démarche active d'appui au projet initial d'aide à l'orientation professionnelle et d'approfondissement des compétences.

La validation du diplôme « BAC+1 » labellisé « Formation Supérieure de Spécialisation » permet de valider l'accès direct à la 2<sup>e</sup> année de formation de la licence LG03603A.

Conformément à la note de règlement 2022-08/DNF, le candidat concerné doit formuler sa demande de validation automatisée d'accès au moyen du dossier VES via la jurisprudence.

**Fait à Paris, le 10 juin 2022**

Pour l'Administrateur provisoire empêché et  
par délégation,  
La Directrice nationale des formations



Ariane FREHEL

**Le conservatoire national des arts et métiers**

292, rue Saint-Martin 75141 Paris Cedex 03  
Case courrier 4DNF01  
tel 01 40 27 28 23 fax 01 40 27 28 29

**NOTE DE REGLEMENT N° 2022-13/DNF**

**Relative à la validation automatique accordée au titre de la validation d'Études Supérieures (VES) pour le diplôme d'ingénieur spécialité chimie moléculaire et formulation appliquées aux industries chimiques, pharmaceutiques et cosmétiques (CYC8402A)**

Les auditeurs titulaires d'une Licence générale en Chimie ou d'une Licence Professionnelle en chimie, quelle que soit la mention, obtiennent par le biais de la VES la validation du tronc commun du CYC8402A constitué des UE suivantes (soit 15 crédits) :

- UTC704 : Mathématiques (3 ECTS)
- UTC705 : Statistique (3 ECTS)
- UTC702 : Chimie : de l'atome au vivant (3 ECTS)
- UTC101 : Mathématiques appliquées : Mathématique – informatique – méthode numériques (3 ECTS)
- UTC701 : Biologie (3 ECTS)

Conformément à la note de règlement 2022-08/DNF relative aux principes généraux de mise en œuvre de la VES :

- Les auditeurs concernés par la présente note de règlement doivent formuler leur demande de VES au moyen du dossier VES « via jurisprudence » auprès de leur centre Cnam de rattachement. La décision est appliquée de manière automatique sur présentation des attestations d'études supérieures prévues.
- les auditeurs qui auraient d'autres études supérieures à valoriser peuvent soumettre une demande via un dossier de VES dit « classique ». Ces demandes sont examinées au cas par cas.

**Fait à Paris, le 21 juin 2022**

Pour l'Administrateur provisoire  
empêché et par délégation,  
La Directrice nationale des formations



Ariane FREHEL

**Le conservatoire national des arts et métiers**

292, rue Saint-Martin 75141 Paris Cedex 03  
Case courrier 4DNF01  
tel 01 40 27 28 23 fax 01 40 27 28 29